

Bac pro technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

BTP CFA 19

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Conditions d'accès :

* Avoir entre 16 et 29 ans révolus

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le titulaire de ce bac pro est un technicien professionnel chargé de la réalisation d'équipements énergétiques et climatiques. Son activité est centrée sur la réalisation d'installations et sur l'organisation de chantiers dans les domaines de la climatisation, de la ventilation, du thermique et du sanitaire. Les connaissances acquises au cours du bac pro lui permettent de planifier une réalisation, d'implanter et de poser des équipements, de monter et de raccorder des installations fluidiques et électriques. Les enseignements suivis lui donnent les capacités pour installer des équipements sanitaires, de chauffage, de climatisation et de ventilation, réaliser les réglages et la mise en service des installations

Contenu et modalités d'organisation

Enseignements professionnels Analyse scientifique et technique d'une exploitation. Mathématiques. Sciences physiques et chimiques. Préparation d'une réalisation : évaluation, planification, organisation... Présentation d'un dossier d'activité : émission et réception d'informations, mise en oeuvre de moyens de communication. Implantation, réalisation : réception, contrôle, implantation, façonnage, raccordement, câblage, vérification... Mise en service, réglage, contrôle : mise en service, réparation, modification... Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac pro. Pendant la période de formation en milieu professionnel, l'élève intervient sur des ouvrages de type industriel intégrant des techniques de mise en oeuvre spécifiques. Il utilise des matériels d'intervention et des outillages professionnels.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

Bac pro technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, une inscription en BTS est envisageable avec un très bon dossier ou de droit avec une mention à l'examen, particulièrement dans un BTS du même champ professionnel.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00268639	du 01/09/2020 au 30/06/2022	Tulle (19)	BTP CFA 19		Non éligible	
00169003	du 01/09/2020 au 30/06/2022	Tulle (19)	BTP CFA 19		Non éligible	
00268640	du 01/06/2022 au 27/06/2025	Tulle (19)	BTP CFA 19		Non éligible	